

CASDEC

Comité d'Action Sociale DEs Collectivités

DU 29 NOVEMBRE AU 6 DECEMBRE, NOUS ÉLIRONS
NOS REPRÉSENTANT.E.S AU COMITE D'ACTION
SOCIALE DES COLLECTIVITES (CASDEC)

JE VOTE CGT, C'EST
EFFICACE AU QUOTIDIEN !

JE VOTE POUR DES
REPRÉSENTANTS CGT QUI SONT INTERVENUS
SUR LES QUESTIONS QUI ME CONCERNENT :

- Ouverture d'un site internet avec possibilité d'achats en ligne,
- Nouveaux horaires d'accueil du public
- Revalorisation de 10 € des tranches de Quotient familial base de calcul de certaines prestations,
- Revalorisation des allocations pour événements professionnels et personnels,
- Investissement dans deux nouveaux mobil-home en propriété,
- Augmentation de l'offre de location hiver et été,
- Pour Noël, revalorisation du chèque KDO à 25 €,
- Retour des offres week-end en Europe,
- Partenariat avec la SNCF pour des sorties libres à Paris,
- Augmentation constante de la ligne budgétaire « Commission Sociale »,
- Maintien des liens aux retraités à travers leur nouvelle association.

VOTER CGT

c'est donner aux futur.e.s élu.e.s les moyens de favoriser l'accès à la culture, aux sports, aux loisirs et aux vacances dans un esprit d'indépendance.

FIER-E-S !
DE TRAVAILLER POUR LE
SERVICE PUBLIC !

ATTENTION,
Ce document
n'est pas un
bulletin de vote !

scannez-moi



JE SUIS
PUBLIC 100%



EN CHOISSANT LA LISTE CGT, NOUS
NOUS DONNONS D'AVANTAGE DE
FORCE pour revendiquer et gagner de
nouveaux droits au niveau local :

- Augmentation des subventions versées par nos partenaires à hauteur de 1,5 % de la masse salariale,
- Attribution de la prestation Arbre de Noël à tous les agents en fonction de la composition familiale,
- Revalorisation des aides vacances (séjour famille, séjour enfant, plan d'épargne, ...),
- Augmentation des partenariats en lien direct avec les nouvelles modalités de consommation de nos adhérents,
- Augmentation de l'offre de location hiver et été sur tout le territoire français voir européen,
- Élargissement de l'aide à la pratique sportive et culturelle à tous les agents,
- Interpellation des adhérents par l'intermédiaire de sondages et de questionnaires,
- Création d'un prêt à taux zéro pour le financement des études (apprentissage, études supérieures, ...),
- Adaptation de nos statuts et règlements divers aux nouvelles données sociologiques (famille monoparentale, célibataire, familles recomposées, ...),
- Augmentation des prestations calculées sur la base du Quotient Familial.

PAS D'ACQUIS SOCIAUX SANS CONQUÊTES SYNDICALES !

Du 29 novembre au 6 décembre

**UN SEUL TOUR DE SCRUTIN
CHAQUE VOIX COMPTE !**